

Rendez-vous entre la ministre du Logement Valérie Létard et le Collectif des Associations pour le Logement

## Malgré des situations alarmantes, les associations inquiètes par l'absence de solutions

A l'occasion de la rencontre entre la ministre du Logement Valérie Létard et le collectif des associations pour le Logement (CAL), nos structures ont pu exprimer leurs grandes craintes sur l'aggravation du mal-logement. Explosion des impayés, expulsions locatives à une hauteur inédite (24 000 expulsions avec le concours de la force publique en 2024), chute de la production et des attributions HIm, record d'impayés d'énergie, engorgement du 115, familles laissées à la rue, en bidonvilles ou hébergées par des citoyens dans les écoles... Confrontées à ces urgences sociales, les associations sont dans la plus grande difficulté pour y faire face, recruter des travailleurs sociaux, produire de nouveaux logements (résidences sociales, pensions de famille, IML...) et obtenir le soutien des pouvoirs publics.

La ministre a reconnu ces difficultés, a réaffirmé ses engagements (plan Logement d'abord 2, 2 000 places d'hébergement supplémentaires en 2025 pour femmes victimes de violences, mieux financer les gestionnaires de résidences sociales, améliorer les prises en charge et activer les sorties positives de l'hébergement via un engagement interministériel conjoint avec la santé et les solidarités et le travail ) mais sans annonces nouvelles, sans effort budgétaire supplémentaire ni garanties apportées.

Sur le financement du **Fonds national des aides à la pierre** (FNAP) pour financer la production Hlm et le logement d'insertion, pour l'an prochain, les inquiétudes restent entières. La ministre n'a pas non plus apporté de garantie face aux **nombreux textes de loi menaçants en discussion au Parlement** (délais d'ouverture des prestations sociales pour les personnes étrangères, durcissement de la répression contre «les Gens du voyage », accélération des expulsions de bidonvilles à Mayotte...). Sur la **vague d'expulsions locatives**, aucun plan de prévention ne semble en projet et le gouvernement ne souhaite manifestement pas infléchir sa **politique répressive**, dans la continuité de la loi Kasbarian-Bergé de 2023.

Le CAL, qui a lancé deux recours contre l'Etat le 13 février 2025 pour dénoncer ses carences concernant le respect du droit à l'hébergement et au logement, déplore donc l'absence de réaction du gouvernement à la hauteur. L'écoute et le volontarisme de la ministre du Logement ne saurait compenser les politiques délétères de coupes budgétaires sur le logement à Bercy et de précarisation et même de déshumanisation à l'Intérieur, en particulier contre les personnes exilées cherchant à obtenir ou renouveler un titre de séjour.

## **Contacts presse:**

Angèle Roblot, Chargée de relations médias à la Fondation pour le Logement : aroblot@fondation-abbe-pierre.fr / 06 23 25 93 79

Charlotte Abello, Chargée des relations médias et des réseaux sociaux à la Fédération des acteurs de la solidarité : charlotte.abello@federationsolidarite.org / 06 17 80 03 52